

**Au Cochon d'Or**  
Viandes et comestibles

Rte de Grandcour 63b Tél. 026 660 62 62  
1530 Payerne www.cochondor.ch

**LE HIT DE LA SEMAINE**

**Saucissons de la Jambonnière à la borne**

**14.90 kg**  
(env. 400g)



Valable du 28.03.2017 au 03.04.2017



Votre voix au Grand Conseil



Au Conseil d'Etat, votons le centre-droite

**Déglon.Ch**  
Revêtements de sol  
Parquet • Linoléum • Moquette  
Christian Déglon  
CP 194 Mobile: 079 858 81 43  
1522 Lucens E-mail: ch.deglon@gmail.com

**TOUS MÉNAGES**  
Vendredi 7 avril  
Journal Moudon

**Meubles Kolly**  
Meubles de jardin Fermob

# Journal de Moudon

Feuille d'avis de Moudon, de la Hte-Broye, du Jorat et de la Glâne / Edition du jeudi 30 mars 2017

MOUDON	LUCENS	THIERRENS
Assemblée de la Société de gymnastique [4]	Bourgeoisie d'honneur pour l'ancien syndic [10]	Un excellent résultat pour la Raiffeisen [15]

## MOUDON

Collège du Fey

# Premier coup de pioche

Ça y est! Le premier coup de pioche a été donné en cette matinée du 27 mars 2017. A l'angle de l'av. du Fey et du ch. du Champ-du-Gour, un collège et une salle omnisports verront le jour d'ici la rentrée scolaire 2018 (voir article en p. 3).



MM. Favre (architecte), Stürmer (municipal), Bessard (président comité directeur de l'AIMSLE) et Vuadens (membre direction HRS Real Estate SA) cir

**Concerts Saint-Etienne de Moudon**  
Dimanche 2 avril 2017, à 17h  
**HARMONIE LAUSANNOISE**  
Direction: Stéphanie Jaquier  
Prix des places (billets à l'entrée) Fr. 28.-/AVS Fr. 23.-  
Enfants jusqu'à 16 ans, gratuit - apprentis et étudiants Fr. 10.-  
Ouverture des portes dès 16h Renseignements:  
www.apse-moudon.ch Moudon Région Tourisme 021 905 88 66

**PAYEZ VOS PNEUS OU ROUES EN PLUSIEURS MENSUALITÉS**  
Réservez ou achetez vos pneus 24/24 sur [www.pneus-direct.ch](http://www.pneus-direct.ch)

**pneus direct**  
SÉVAZ 026 322 50 82  
RENÈS 021 634 50 90



## Le fait du roi

**ÉDITORIAL**  
par G. Jaquenoud

• Si la politique-spectacle n'est pas inscrite dans les gènes helvétiques, le fait n'empêche nullement de se passionner pour les prochaines élections présidentielles françaises. Avec un brin d'amusement, même si le débat vole souvent au ras des genêts de Bretagne et des lavandes de la Drôme. Car il est loin, le temps où le Président de Gaule réglait lui-même ses notes de restaurant et ses factures d'électricité. De nos jours, des politiciens pris la main dans le sac des deniers publics jurent leurs grands dieux qu'ils n'ont rien fait de répréhensible. D'ailleurs d'autres le font, ont-ils le front d'affirmer, avec le risque de traîner des casseroles dans le pays qui inventa la cocotte-minute et la poêle Tefal. Des réflexes monarchiques, des privilèges de classe encore actuels.

Que peut en penser le métallo chômeur du Nord dans la désertification industrielle de sa région, l'agriculteur normand, l'éleveur breton et le producteur de fruits du Sud, tous confrontés à la mondialisation de l'industrie et du commerce? Sans parler de la pétaudière des banlieues devenues des zones communautaires de non-droit. Se tourner vers

l'extrême-droite? L'Histoire ne se répète pas, mais souhaitons que ses leçons perdurent.

Ce printemps, le Canton de Vaud renouvellera ses autorités. La campagne électorale se déroule dans un calme de bon aloi. Seuls quelques portraits de candidats ornent les talus des routes et les panneaux d'affichage. Parfois, au matin d'un samedi, un attroupement signale le passage de futurs députés, soutenus par quelques membres de leurs partis. Un verre de blanc, un dépliant, une poignée de main, le contact est établi, inutile de prêcher aux convertis. La presse quotidienne peine à trouver de quoi alimenter la chronique et guette sans trop d'espoir le faux-pas d'un candidat. Nous attendons avec intérêt d'entendre parler de la paupérisation d'une partie non négligeable de la population, des soins médicaux négligés faute de moyens et des logements hors de prix.

Une léthargie d'airain, mais le printemps se lève sur un pays où il fait bon vivre, comme l'affirment les syndicats en concluant la présentation de leurs villages dans la FAO.

## Réclame

Monique **Equey** et Pierre **Collet**, à Belmont-sur-Lausanne; Claude et Annelise **Equey**, à Cremin, leurs enfants et petit-fils; Anne-Marie et Pierre **Wyder**, à Antagnes, leurs enfants et petits-enfants;

Philippe et Marie-Louise **Equey**, à Nyon, leurs enfants et petits-enfants

Ses sœurs:

Elisabeth et Jean-Pierre **Diserens**, à Prilly;

Micheline **Vogler**, à Gingins et famille

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la grande tristesse de faire part du décès de

### Madame Aline EQUEY-HERITIER

qui s'est endormie paisiblement le 23 mars 2017, dans sa 89<sup>e</sup> année. La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille et des proches.

Nos chaleureux remerciements au personnel de l'EMS L'Oasis, ainsi qu'au Dr Wisser.

*Un temps pour vivre, un temps pour mourir.  
Pour toujours dans nos cœurs.*

## PHARMACIE Moudonnoise

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE  
Avenue de la Gare 1a - 1510 Moudon - Tél. 021905 94 10 - Fax 021905 94 11

Durant le mois de mars, profitez du

**-20%** sur les vitamines  
**DYNAMISAN**  
sachets ou ampoules

**-15%** le vendredi 7 avril  
Sauf médicaments remboursés - Dans la limite du stock disponible - Non cumulable avec d'autres offres

## MOUDON Association pour Saint-Etienne Harmonie lausannoise

En harmonieuse... harmonie à St-Etienne, ce dimanche 2 avril, pour le 5<sup>e</sup> et dernier concert de la saison 2016-2017.

• Chemin faisant, ravissements musicaux s'étant succédés de mois en mois ou presque depuis octobre dernier, nous voilà arrivés sereinement au bout de cette saison culturelle 2016-2017 des rendez-vous de St-Etienne. Souvenez-vous! Ce formidable chœur Novantiqua de Sion, puis nos amis du Gospel du Jorat, le fameux Orchestre de Jeunes de la Suisse romande avant que ne vienne, le 19 février dernier, l'ensemble Gioia Cantar, autant de moments privilégiés que nous avons goûtés et qui ont fait chavirer nos âmes de bonheurs musicaux.

Une saison culturelle a un début, un contenu, puis un jour... une fin. Et ce dimanche 2 avril, nous marquerons dignement cette fin de programmation en accueillant à Moudon l'Harmonie lausannoise, un orchestre à vent de cinquante musi-

ciens dont la réputation et le talent ne sont plus à démontrer. La passion qui anime ses membres a conduit l'Harmonie lausannoise en division «excellence» sur le plan fédéral dès 1998. Elle est donc dans la même catégorie que la Landwehr de Frimbourg, par exemple.

A noter que le programme prévu dimanche, festif à souhait, fait la part belle aussi à l'organiste très connue à Moudon, Anne Chollet, qui mettra son talent au service de l'Harmonie dans une pièce de Mendelssohn, notamment. Ce serait ultra dommage de manquer ce dernier concert... Alors, c'est noté... On s'y voit ce dimanche? Notre région regorge de fanfares, musiciens et musiciennes... c'est magnifique! Ce concert est organisé aussi pour vous et il nous plairait que votre présence démontre de l'intérêt que vous portez à la musique et à l'un des ensemble phare de notre pays.

[Equipe d'organisation des Concerts St-Etienne, Moudon]

### POMPES FUNÈBRES

**GÉNÉRALES SA**  
Moudon - Lucens et environs  
**021 905 12 00**  
(24h/24)

Dominique Ballif

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES  
www.pfg.ch



En souvenir de  
**Raoul JAN**

artiste-peintre

Février 1997 - Février 2017



*Un seul être vous manque  
et tout est dépeuplé...*

Moudon  
Avis officiels



## • Communiqué de la Municipalité de Moudon

La Municipalité de Moudon a pris acte avec regrets de la démission de son Secrétaire municipal, Monsieur Yves Leyvraz. En effet, ce dernier a fait le choix, pour des motifs personnels, de rejoindre la commune de Chavannes-près-Renens en qualité de Secrétaire municipal.

La Municipalité comprend et respecte ce choix tout en regrettant le départ d'un chef de service compétent et dévoué. Monsieur Leyvraz est entré en fonction en décembre 2014 au service de la Commune de Moudon. Il a rapidement contribué à moderniser le fonctionnement de l'administration communale. La Municipalité a particulièrement apprécié son sens du service public, ses précieuses compétences juridiques et surtout son engagement pour la ville de Moudon. Monsieur Leyvraz quittera ses fonctions à la fin du mois de juillet.

La Municipalité remercie chaleureusement Monsieur Leyvraz et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière professionnelle. Le processus de recrutement du/de la futur-e Secrétaire municipal-e débutera prochainement.

Moudon, le 28 mars 2017

LA MUNICIPALITÉ

## • Communiqué officiel Déchetterie de Bronjon

Le Service de la voirie et des travaux vous informe que la déchetterie de Bronjon va reprendre son horaire d'été à partir du **lundi 3 avril 2017**, soit:

Lundi	15h00 - 18h00
Mercredi	15h00 - 18h00
Vendredi	15h00 - 18h00
Samedi	10h00 - 12h00 14h00 - 17h00

D'autre part, il remercie la population de bien vouloir tenir compte du calendrier à ordures établi pour l'année complète et remis à chaque ménage. Attention toutefois au mois de mai qui comporte une erreur puisque le 1<sup>er</sup> mai est bien un lundi.

SERVICE DE VOIRIE  
ET DES TRAVAUX

Rédacteur responsable:  
Anthony DEMIERRE

## MOUDON

• Plusieurs partenaires du projet et représentants des Municipalités et collèges de Moudon et des environs étaient présents, sous un magnifique soleil, pour inaugurer le début des travaux qui permettront d'ériger un collège ainsi qu'une salle omnisports à proximité de la piscine et des terrains de tennis.

### Association Intercommunale Scolaire Moudon-Lucens et Environs (AISMLE)

Premier dossier de cette ampleur que l'AISMLE met sur pied, ce projet de nouvelles constructions au bénéfice de l'enseignement s'est réalisé dans l'effort et la conciliation depuis 2013. Il a fallu fédérer toutes les communes concernées, les différentes autorités communales et

cantonales impliquées, réécrire les statuts, augmenter le plafond d'endettement à 30 millions de francs et harmoniser le plan de quartier.

Les intervenants du jour: Vincent Bessard, président du comité directeur de l'AISMLE, César Vuadens, membre de la direction de l'entreprise HRS Real Estate SA, Felix Stürner, municipal à Moudon et membre du comité directeur, Jean-Luc Thibaud, architecte, et Gaston Guillet (Guillet Constructions Générales SA) ont tous fait part de leur satisfaction quant au début de cette matérialisation. Chacun a spécifié l'importance du projet à ses yeux; la réflexion à apporter sur les infrastructures de telles réalisations, l'utilité de ce nouveau complexe, les défis logistiques et

techniques à relever, la médiation à assurer entre autant de partenaires.

### Pour mémoire

Ce complexe scolaire primaire bénéficiera de 19 salles de classes, 1 unité de 48 places d'accueil de la petite enfance, 1 zone administrative et 1 abri PC d'env. 560 places.

La salle de gymnastique triple permettra d'accueillir les élèves, bien sûr, mais aussi un public allant jusqu'à 700 personnes, lors de compétitions sportives.

Ces nouvelles installations répondent à une nécessité de développement logistique de la ville et des environs immédiats, puisque Moudon et la région attirent de plus en plus d'habitants et principalement des familles. [CIR]

## CHAMPIONNAT DE DÉBAT

# Deux élèves de l'ESMLE s'illustrent à Berne

Ecoles

• Deux élèves de l'établissement secondaire de Moudon-Lucens et environs, Sara Haroud et Marc Pidoux, ont brillé lors de la finale suisse de championnat de débat qui a eu lieu à Berne le week-end dernier.

La 6<sup>e</sup> édition de la finale nationale de la «jeunesse débat» s'est déroulée à Berne le vendredi 24 et le samedi 25 mars. Cette finale est organisée tous les deux ans sous l'impulsion de la Fondation Dialogue, dans le but d'ouvrir aux jeunes les portes de la démocratie. Pour cette édition 2017, près de 8500 élèves du secondaire I et II, de 13 à 20 ans, venant de toute la Suisse, ont participé à des sélections cantonales ou scolaires dans le but de décrocher un ticket pour la finale bernoise, seuls 72 y sont parvenus.

Trois élèves de l'établissement moudonnais avaient été qualifiés pour cette compétition nationale lors du championnat scolaire moudonnais en janvier dernier. Il s'agit de Sara Haroud, Marc Pidoux et Svea Ulmer. Cette dernière, malade, n'a malheureusement pas pu faire le déplacement bernois.

Faut-il limiter la consommation d'eau dans les régions de montagne en faveur de l'enneigement artificiel? Faut-il rendre obligatoire un stage de 4 semaines en entreprise pour les élèves pendant les deux années de 9H et 10H? Faut-il enseigner l'anglais comme première langue étrangère partout en Suisse? Voici les brûlantes questions sur lesquelles se sont affrontés les jeunes orateurs.

La pression sur les épaules de Sara et de Marc était d'autant plus forte que, lors des trois précédentes participations de leur école au championnat suisse, un Moudonnais s'était à chaque fois hissé en finale. Cette fois-ci également, une élève moudonnaise a accédé à la grande finale, remportant une magnifique 3<sup>e</sup> place

et surtout le prix le plus prestigieux, celui décerné par le public. Sara a su conquérir le public grâce à son sens de la répartie et à ses traits d'esprit, notamment en rétorquant à un adversaire qui dénigrerait la langue de MacDonald's que, pour elle, l'anglais était avant tout la langue de Shakespeare.

Bravo à Sara et à Marc d'avoir su défendre si brillamment les couleurs de notre école et d'avoir su démontrer leur éloquence sur des sujets d'actualité épineux.

[Nathalie Fucci, enseignante]



Sara Haroud et Marc Pidoux

MOUDON

Sport

# Assemblée générale de la Société de gym

• Mercredi 22 mars dernier, c'est la grande salle du Resto de la piscine qui accueillait l'Assemblée générale des gymnastes moudonnois, sous la présidence de Gaston Warpelin. Représentant les autorités moudonnoises, le municipal Olivier Duvoisin était invité à cette réunion statutaire.

La plupart des points de l'ordre du jour ont été rapidement traités et l'on peut ainsi relever les informations suivantes:

- Lors du dernier exercice, 63 nouveaux membres ont été admis, alors que la société a enregistré 21 démissions.
- Par conséquent, l'effectif de la société s'élève désormais à 220 membres actifs et 27 membres passifs.
- Lors de la lecture des rapports des responsables des différentes activités proposées, on a pu relever l'engagement très important de toutes celles et ceux qui organisent, tout au long de l'année, l'enseignement, la formation et les entraînements. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes de la région pratiquent l'une ou l'autre des disciplines au programme et obtiennent d'excellents résultats lors des compétitions auxquelles ils participent.

Après ce hors d'œuvre statutaire, c'est la présentation des comptes de l'exercice écoulé qui a retenu l'attention des sociétaires. Pour la période en question, on a ainsi relevé une perte de Fr. 13'062.– due principalement à une forte augmentation des charges pour l'acquisition de divers équipements (matériel) qui sont passées de Fr. 1'237.– en 2015 à Fr. 7'751.– en 2016, ainsi que des frais pour le monitorat qui de Fr. 9'142.– sont passés à Fr. 14'930.–. Pour le reste, ce sont des variations minimes de diverses dépenses qui sont venues s'ajouter à ces deux postes plus importants.

A relever que les finances de la Société de gym ne sont pas en danger car elle possède des réserves importantes, mais sa fortune nette a tout de même diminué, passant de Fr. 183'592.– à Fr. 170'529.–.

Les comptes tels que présentés et contrôlés par les vérificateurs ont été dûment approuvés à l'unanimité. Cependant, le comité a proposé de relever légèrement les cotisations annuelles qui sont et demeureront très abordables. Cependant, cette légère augmentation, reflétant des



Le comité (de g. à d.): debout, Colette Pittet, Kurt Lehman, Marc Buchanan, Ladina Castelmur, Gaston Warpelin; accroupis, Marylin Flaviano, Céline Ombelli, Malika Heutschi yg

coûts réels, devrait permettre de museler l'érosion du capital. Ainsi le budget 2017, présenté comme légèrement déficitaire, pourrait réserver une bonne surprise à l'issue de l'exercice. Cette proposition a d'ailleurs été acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

Il s'est ensuite agi d'élire le comité. Celui-ci a reçu deux lettres de démission qui ont été lues à l'assemblée: celle de la caissière, Ladina Castelmur, et celle du président, Gaston Warpelin. Il fallait donc remplacer deux membres du comité siégeant à des postes très importants.

A la suite de la discussion très ouverte qui s'est alors engagée, les décisions suivantes ont été prises:

- Kurt Lehman rejoint le comité pour reprendre l'intendance.
- Marc Buchanan est nommé président.
- Le poste extrêmement important de caissier(ère) n'a pas encore pu être repourvu et le comité a le mandat de se mettre immédiatement au travail pour trouver un nouveau ou une nouvelle titulaire.
- En attendant, et comme il s'agit de rapidement facturer les nouvelles cotisations annuelles, Kurt Lehman est volontaire pour s'atteler à cette tâche avec l'aide des autres membres du comité.

Passant aux «divers», le comité a notamment rappelé l'organisation

événement très important (aussi pour la caisse de la société!).

## Pour finir, un «scoop»!

Pour terminer cette assemblée en beauté, le comité a évoqué un projet «énorme» qui pourrait se réaliser à Moudon. Les Sociétés de gymnastique de Moudon, Lucens et St-Cierges pourraient organiser ensemble la Fête cantonale de gymnastique en 2022.

Des pourparlers sont déjà en cours avec l'Association cantonale vaudoise de gymnastique. Il s'agit bien sûr d'une énorme organisation qui nécessiterait la participation active de dizaines (centaines...) de volontaires bénévoles.

Un comité ad hoc devrait être créé, regroupant des personnalités importantes du monde de la gymnastique, de la politique et de l'armée. Et il faudrait également trouver «Le Patron» capable de diriger et de superviser toute l'organisation d'une telle manifestation. Pour un tel projet, on doit compter avec un budget très largement supérieur au million de francs. Cependant, Moudon possède déjà des infrastructures sportives adaptées à la mise sur pied d'une Fête cantonale. De nouvelles installations autour du nouveau Collège du Fey seront déjà réalisées en 2022. D'autre part, la caserne dispose également d'installations et de terrains de sport adaptés.

Bref, on en est encore au stade de l'étude du projet, mais il faudra se décider très rapidement, car 2022 c'est déjà demain!

[Donaly]

## Réclame

**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux

# Unis pour vous

**Philippe Leuba**

**Jacqueline de Quattro**

**Jacques Nicolet**

**Pascal Broulis**

MOUDON

# Le magasin Charles Vögele fête ses 30 ans

Echo du commerce

• Vendredi 24 et samedi 25 mars derniers, ce joli magasin de vêtements pour dames et messieurs était en fête. Il s'agissait en effet de célébrer le 30<sup>e</sup> anniversaire de ce commerce apprécié des Moudonnois et des gens de la région, qui s'est installé depuis longtemps dans l'ancien bâtiment de la Poste.

C'était aussi pour la gérante, la sympathique Manuella Vocat, l'occasion de fêter également ses 30 ans au service de l'enseigne Ch. Vögele. Quant à Chantal Smajli, autre collaboratrice de vente du magasin, cela fait près d'un quart de siècle qu'elle conseille la clientèle puisqu'elle a été engagée il y a 24 ans.

Profitons de l'occasion pour rappeler que l'entreprise Ch. Vögele a été récemment rachetée par la firme italienne OVS, un des grands noms du prêt-à-porter transalpin. C'est plutôt une bonne nouvelle pour



l'avenir du magasin moudonnois car le nouveau propriétaire entend bien exploiter le réseau déjà mis en place pour commercialiser ses produits en Suisse.

En pratique, l'agencement des magasins Charles Vögele serait complètement transformé pour laisser plus de place à l'habillement enfants, une des spécialités du groupe italien OVS. Quant au nom Charles Vögele, il devrait à terme disparaître. Ajoutons que face à un groupe aussi dynamique qu'OVS, il est évident que la pérennité du commerce installé à Moudon dépendra directement de son succès auprès de la clientèle régionale.

En attendant, la collection de printemps est là et il vaut la peine de découvrir les nouveautés!

[Donaly]

Manuella Vocat, entre sa fille Linda et Chantal Smajli

MOUDON

# Réouverture du Musée du Vieux-Moudon

Samedi 1<sup>er</sup> avril

• Dès le samedi 1<sup>er</sup> avril, vous pourrez à nouveau visiter le Musée du Vieux-Moudon les samedi, dimanche et mercredi après-midi entre 14h et 18h.

Vous y trouverez encore l'exposition temporaire *De porte en porte* qui va rester jusqu'au 30 avril. Si vous n'avez pas déjà découvert nos nouveaux audioguides, nous vous conseillons de venir tenter cette expérience enrichissante. On vous raconte l'histoire de quelques objets importants de notre musée. Cela en vaut la peine.

D'autre part, vous découvrirez de nouveaux objets. En effet, grâce à

un généreux prêt du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, le public pourra voir pour la première fois un ensemble très complet d'objets archéologiques découverts à Moudon depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Ces objets, qui ont pris place sous la maquette de la ville, illustrent des périodes peu connues à Moudon, comme la préhistoire et l'époque romaine. Dans certains cas, des recherches historiques ont permis de préciser exactement le lieu de la découverte.

Il s'agit entre autres d'une corne d'animal, d'une hache spatuliforme, de fragments d'objets gallo-romains

trouvés à St-Etienne, d'un vase en verre genre lacrymatoire... trouvé à l'extrémité de la place d'Armes, d'un bracelet verre-cuivre, d'un poignard en fer, d'une marmite (cacabus) du XV<sup>e</sup> s., d'une clef en fer trouvée dans la tour de la Cerjaulaz en 1824 ainsi que d'une tête de Christ et d'une croix qui proviennent probablement de l'église Notre Dame du Bourg démolie en 1730.

Venez donc admirer ces objets tous trouvés à Moudon ou dans les environs.

Le Musée Eugène Burnand, lui, ouvrira ses portes le samedi 29 avril avec une nouvelle exposition tempo-

raire intitulée *Il était une fois*, avec des œuvres religieuses du peintre en rapport avec le 500<sup>e</sup> anniversaire de la Réforme.

[Le comité du Musée]



Réclame

**PROCHAIN TOUS MÉNAGES: VENDREDI 7 AVRIL**



**AGEMO surgelés**  
VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE CHOIX DE PLUS DE 850 PRODUITS DANS NOS MAGASINS

**Côtes de porc**  
6 pièces d'environ 180g



**-22%**  
**17.50 Fr.**  
**22.50**

du 30.03 au 05.04.2017

Du lundi au vendredi: 10<sup>00</sup> - 12<sup>30</sup> et 14<sup>00</sup> - 18<sup>30</sup>  
Les samedi: 09<sup>00</sup> - 15<sup>00</sup>

Route de Carrouge 14, 1509 Vucherens  
Tél. 021 903 23 87 [www.agemo.ch](http://www.agemo.ch)

MOUDON

Jeudi 23 mars

# Assemblée de la Chambre des pauvres habitants

• Jeudi dernier avait lieu au Restaurant de la piscine la 253<sup>e</sup> assemblée de la Chambre des pauvres habitants de Moudon, appelée plus communément Chambre moudonnoise d'entraide. Elle gère un patrimoine inaliénable d'environ Fr. 200'000.-, les intérêts perçus et quelques dons servant à accorder des aides financières à des personnes tant morales que physiques. Le président Jacques Pignat salue les membres présents et en excuse quelques-uns, dont le président honoraire Georges Vuichoud et Mme Carole Pico, représentant la Municipalité, remplacée ce soir par M. Lucas Contomanolis. Chacun ayant reçu le procès-verbal de l'assemblée 2016 rédigé par le secrétaire-caissier Jean-Claude Mottaz, celui-ci est accepté à l'unanimité, de même que l'ordre du jour.

Après 33 ans passés au sein de la Chambre, dont 25 ans comme secrétaire-caissier, Jean-Claude Mottaz a présenté sa démission pour le 31 mars 2017. Après les compliments du président et quelques bouteilles en cadeau, Jean-Claude relève tout le plaisir qu'il a eu à pouvoir apporter des aides aux personnes en difficulté. Il constate que l'époque des obligations à taux intéressants est bien révolue, des taux d'intérêt



Jacques Pignat entouré de Marc-André Jan et Jean-Claude Mottaz

qui permettaient alors de pouvoir assurer la mission de la Chambre. Heureusement que le municipal Lucas Contomanolis peut confirmer la décision de la Municipalité de maintenir le taux actuel de son emprunt (de Fr. 150'000.-) auprès de la Chambre. Pour le remplacer à cette fonction, il est fait appel à Marc-André Jan, déjà membre depuis 2015. Celui-ci remercie l'as-

semblée de la confiance qui lui est faite et essaiera de s'en montrer digne, ce dont personne ne doute. J.-C. Mottaz sera remplacé comme membre par Nicolas Martin qui se dit flatté de cette nomination et sensible au fait que son papa en ait été aussi le président. Les comptes sont présentés par Jean-Claude Mottaz. Le bilan présente au 31 décembre 2016 un capital de Fr. 206'858.45 et

un fond d'allocations de Fr. 6858.45. Les allocations attribuées en 2016 se sont montées à Fr. 7308.25, réparties en dons pour des aides ponctuelles (paiement de certaines factures ou achat de biens de première nécessité), auxquels il faut ajouter la COREB pour l'appui-apprentis et la Fondation Cherpillod. Le rapport des vérificateurs des comptes est lu par Raymond Bosshard. Il conclut à l'acceptation des comptes, parfaitement présentés, ce qui est fait à l'unanimité. Au chapitre des élections, le président poursuivant son mandat, Luc Baer et Carole Pico fonctionneront comme vérificateurs des comptes alors que Nicolas Martin est nommé suppléant.

Dans les propositions individuelles, et avant de passer à un délicieux repas préparé par le cuisinier du Restaurant de la piscine, mais payé par les membres, N. Martin propose de faire une demande à Migros Vaud pour l'obtention de bons d'achats, cette entreprise étant sensible aux dons «sociaux». Séance levée à 19h45.

[Luc Baer]

## Libre opinion

Cette rubrique n'engage pas la rédaction



### NAISSANCES d'enfants d'habitants de la région

#### Emilie

née le 9 mars 2017  
Famille Saliu, Lucens

#### Ninon

née le 10 mars 2017  
Famille Deppierraz, Saint-Cierges

#### Leticia

née le 13 mars 2017  
Famille Dos Santos Domingues, Lucens

#### Aytun Gokhan

né le 13 mars 2017  
Famille Cabuklar, Moudon

#### Iris

née le 18 mars 2017  
Famille Romana De Castro, Moudon

#### Mya

née le 20 mars 2017  
Famille Cuendet, Prévouloup

#### Aela

né le 21 mars 2017  
Famille Sejdiu, Moudon

#### Audrey

née le 23 mars 2017  
Famille Habegger, Moudon

• L'économie vaudoise est composée de nombreuses PME et d'importantes multinationales. Les premières, d'une part, garantissent la plus grande partie des emplois. Quant aux secondes, elles rapportent la plus grande partie des recettes fiscales.

Les unes, aux métiers principalement issus du tertiaire, sans attaches historiques, peuvent éventuellement délocaliser rapidement. C'est ainsi qu'il faut travailler pour en attirer de nouvelles qui favoriseront la préférence nationale à l'embauche. Aujourd'hui, l'important développement des métiers du secteur tertiaire nous force à réflexions afin d'envisager de nouvelles méthodes de travail qui présenteront des avantages écologiques, productifs et économiques, qui toutefois nécessiteront des aménagements organisationnels entre l'employé et l'employeur. Les autres favorisent un modèle écono-

mique local, dont l'apprentissage est l'un des piliers. Celles dont il est primordial de s'engager à préserver ce modèle économique, pour l'obtention de conditions cadres, fiscalité, droit du travail, infrastructures, formation, accès aux marchés, performantes pour notre économie et qui permettent à nos PME vaudoises d'envisager sereinement l'avenir, sans risquer de subir des ingérences étatiques excessives.

La nécessité de soutenir les entreprises par des allègements administratifs et fiscaux ne peut être remise en cause et doit être accentuée, tout comme la conservation d'un droit du travail libéral. Nous devons également nous réserver le droit de mettre en place un protectionnisme avisé, en se réservant la possibilité de contrôler les biens et services au même titre qu'il est sain de pouvoir réglementer la venue des travailleurs étrangers afin de privilégier un marché pour l'emploi local.

Humeur entreprenante

## Notre économie, soutien et développement

Troisième pilier de notre économie, le statut d'indépendant. Une structure économique qu'il convient de valoriser et favoriser, en vantant ses mérites auprès de la jeune génération. Il est important de les encourager à devenir les patrons de leur propre entreprise, car l'indépendance professionnelle crée de la richesse, de la prospérité et de l'emploi. Elle encourage une saine concurrence qui favorise la compétitivité, le dynamisme, la recherche et l'innovation. La génération de demain pourra ainsi envisager de sortir de la logique du salariat pour entrer dans celle de l'entrepreneuriat.

Le soutien et le développement présents à notre économie sont les contributeurs de nos emplois locaux de demain.

Jean-Pascal Depallens, Ropraz  
Candidat UDC à l'élection  
au Grand Conseil

MOUDON

Société de développement

# Assemblée générale du 28 mars 2017

• Notre association est très heureuse du déroulement de l'Assemblée générale du 28 mars 2017 et remercie chaleureusement la vingtaine de personnes présentes qui ont répondu positivement à notre invitation.

Lors de cette soirée, nous avons pu présenter le PV de la dernière assemblée, revenir sur les manifestations organisées seules ou en partenariat avec la Société Industrielle et Commerciale (SIC), présenter les comptes avec une légère perte de Fr. 747.05, avaliser de nouveaux statuts qui étaient devenus obsolètes, présenter les projets 2017, élire officiellement les membres du comité et établir le montant des cotisations.

## Deux points forts à mettre en avant

**Election formelle** des membres du comité avec: Farah Alvaraz (secrétaire), Nicolas Bellanger (vice-président), Anthony Demierre, Chloé Haas Duc, Bernard Goballet (trésorier), Jakup Isufi, Marita Maiurano, Valérie Pidoux, Carole Saint-Loup (présidente), Felix Stürner et Rui Viegas (responsable des stocks et commandes).

Des personnes de tous horizons, ancrés dans la vie locale moudonnaise et ayant chacune des idées, des compétences et des intérêts variés. Qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement et leur dis-



Les 11 membres du comité de la SDM

ponibilité au profit du bien-être des Moudonnais et des habitants de la région.

Voici les **manifestations** prévues pour l'année 2017. Grande chasse aux œufs du samedi 8 avril avec diverses animations en plus des deux parcours de safari à la quête des précieux œufs: courses en sac,

courses à l'œuf et à 3 jambes, des sains, buvette et petite restauration. Quelques fous rires en perspective.

La Fête nationale qui réservera quelques nouveautés au public avec un DJ, des représentations et ateliers de cirque pour les petits, les traditionnels feux d'artifice et, et... on ne vous en dit pas plus.

La reprise du Marché Moudonnais ainsi que du Marché de Noël et finalement, la participation à la Crèche vivante. Mais nous ne sommes qu'au printemps et nous restons ouverts à d'autres possibilités qui pourraient s'offrir à nous.

Nous remercions les personnes qui se sont déplacées ou excusées ainsi que les nombreux bénévoles qui nous ont prêtés main forte en 2016 et qui seront aussi présents en 2017.

[SDM]

## SPORT

Judo-Club Moudon

# Ethan Fiaux se distingue

• Dimanche dernier se déroulait le premier tournoi des jeunes (6-12 ans) à la salle polyvalente de Renens. Ces jeunes judokas se confrontaient par catégories d'âge et de poids.

Ethan Fiaux, dans la catégorie (7-8 ans) de moins de 30 kilos a brillé par ses prestations. Son premier combat victorieux a été vite réglé par une magnifique projection et un bel ippon. Les deux combats suivants ont été gagnés par immobilisation au sol.

Quant à la finale, son inexpérience des combats lui a malheureusement appris les règles difficiles de ce sport. Son adversaire marqua un point dès le début du combat, et Ethan ne parvint jamais à égaliser malgré sa domination.

Coaché par son cousin Romain Vaucher et son entraîneur, Ethan



Le podium

a démontré un bel avenir et avons hâte de le revoir sur les tatamis.

[Les entraîneurs Nicolas, Raul et Raynald]

## Les brèves

### • HERMENCHES Dernier hommage

Le jeudi 23 mars, nous rendions un dernier hommage à Mme Juliette Rod, qui nous a quittés le 19 mars dans sa 90<sup>e</sup> année.

Juliette fut une membre fidèle et fort appréciée de notre Gym des Aînés. Pleine d'humour et de bon sens, elle avait le don de nous enchanter avec des histoires tirées du patois, qu'elle parlait couramment.

Infatigable marcheuse, c'est une figure attachante de notre village qui disparaît. Merci, Juliette, pour tout ce que tu as fait pour notre Gym.

[G. Fluckiger]

Quel couple (éventuellement jeunes retraités)  
viendrait passer juillet et août à la campagne près de Lausanne,  
dans un appartement tout confort?

**Nous cherchons une aide à deux personnes âgées**  
en bonne santé (ménage, repassage, entretien courant)  
et offrons une bonne rémunération. Permis de conduire nécessaire.  
Pour premier contact, envoyer mail avec références à:  
[miburnand@bluewin.ch](mailto:miburnand@bluewin.ch)

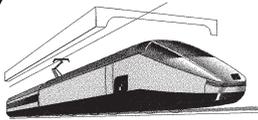
## MUSÉE DU VIEUX-MOUDON

**Réouverture**  
**samedi 1<sup>er</sup> avril dès 14h**

*Venez tester nos audioguides  
et découvrir nos nouveaux  
objets archéologiques*

Ouvert les mercredis, samedis et dimanches  
de 14h à 18h

[www.vieux-moudon.ch](http://www.vieux-moudon.ch)



## Hôtel-Restaurant du Chemin-de-Fer

Place Saint-Etienne 4 1510 Moudon Tél. 021 905 70 91 Fax 021 905 70 92

Action du 31 mars au 15 avril  
**Filets de perches, frites et salade**  
**Fr. 23.-**

*Dimanche 30 avril: restaurant ouvert*

\*\*\*\*\*

Du 6 au 8 avril

**Cuisses de grenouilles à gogo**

\*\*\*\*\*

Veuillez réserver au 021 905 70 91



MUNICIPALITÉ DE ROPRAZ

## Avis d'enquête

Conformément à la loi sur la police des constructions, la  
Municipalité de Ropraz soumet à l'enquête publique le projet  
suivant:

Objet: Construction de trois immeubles d'habitation  
et de trois couverts à voitures

Coordonnées: 547'650/162'900

Parcelle: N° 5

Propriétaire: M. Jean-Philippe Rod

Promettant  
acquéreur: Société en formation  
p.a. Architectes Ducrest et Metzger

Architecte: Bureau Ducrest & Metzger Architectes  
route de Palézieux 63, 1610 Oron-la-Ville

Le dossier est déposé au greffe communal de Ropraz du  
29.03.2017 au 27.04.2017 où il peut être consulté pendant les  
heures d'ouverture du bureau. Les observations ou oppositions  
éventuelles doivent être transmises par lettre recommandée à  
la Municipalité de Ropraz durant le délai d'enquête.

La semaine prochaine... TOUS MÉNAGES

**Vendredi 7 avril**

Tél. 021 905 21 61 ou [annonce@journaldemoudon.ch](mailto:annonce@journaldemoudon.ch)

Délai de réception des textes et annonces: vendredi 31 mars



**Husqvarna**

Tondeuse automatique

Plus jamais tondre la pelouse soi-même!



Exposition permanente

**Garage de Peney Diserens SA**

Route de Villars-Mendraz 3 - 1059 Peney-le-Jorat

Tél. 021 903 29 39 • Natel 079 471 83 09



**URSY**

**Dimanche 2 avril 2017**  
à 14h et 19h30

# SUPER LOTO

Avec MINI-BINGO

Abonnements: Fr. 10.- pour 20 séries

Volantes: Fr. 3.- pour 5 séries

Royale: Fr. 2.-

Pavillon de lots valeur Fr. 12'000.-

Royale Fr. 1'200.-

Cagnotte: minimum Fr. 250.-

**Tombola gratuite!**

Prochain loto: 30 avril 2017, FC Ursy Juniors

## LUCENS

Grande salle



**Samedi 1<sup>er</sup> avril**

## Soirée de printemps de l'Harmonie L'Abeille

Direction: *M. Nicolas Jaquet*

En ouverture: production de l'Ensemble des Jeunes  
du Conservatoire de Musique de la Broye

Entrée libre, collecte

Lever du rideau à 20h

BAR



**Prune**

*Funambule en papier de soie*

Soirée chanson française

Vendredi 7 avril, 20h30

Crêperie « Entre Terre et Mer »  
Rue du Casino 19, 1673 Rue

Plus d'infos : [www.terremer.ch](http://www.terremer.ch)

Réservation :

021.909.03.68 ou [info@terremer.ch](mailto:info@terremer.ch)

SPORT

UHC Moudon

# Les Filles terminent la saison en beauté

Dimanche 26 mars, Moudon.  
Championnat suisse de 3<sup>e</sup> ligue féminine PT (petit terrain), groupe 2:

**UHC Moudon - UHC Düdingen 3-3 (2-2)**

**UHC Gruyères - UHC Moudon 3-6 (1-4)**

• **Composition UHC Moudon:** 1. Menétray Sarah; 8. Morard Lucile; 7. Pochon Carmen (capitaine); 2. Zosso Cloé; 26. Theubet Emilie; 17. Aguet Marlène; 12. Fawer Aurélie; 4. Débaz Chloé; 5. Durussel Samantha - *Absentes:* Barblan Véronique, Erb Sandrine, Matzinger Stéphanie, Maurer Jessica et Schläppi Christine - *Entraîneur:* M. Sébastien Richard - *Assistant:* M. Fabrice Duc.

## Evolution du score

**1<sup>er</sup> match:** Morard Lucile (Pochon Carmen) 1-0, Morard Lucile (Pochon Carmen) 2-0, 2-1, 2-2, Pochon Carmen (Zosso Cloé) 3-2, 3-3 (4c3).

**2<sup>e</sup> match:** Pochon Carmen (Zosso Cloé) 0-1, Aguet Marlène (Fawer Aurélie) 0-2, Aguet Marlène (Fawer Aurélie) 0-3, Pochon Carmen (Zosso Cloé) 0-4, 1-4, Débaz Chloé (Aguet Marlène) 1-5, Morard Lucile 1-6, 2-6, 3-6.

## Pénalités UHC Moudon

1<sup>er</sup> match: Débaz Chloé (2 min)

2<sup>e</sup> match: Zosso Cloé (2 min).

## Résumé des matches

A l'occasion de la dernière journée de championnat, l'équipe féminine du UHC Moudon évoluait à domicile avec au programme deux

rencontres face au UHT Düdingen et au UHC Gruyères.

Contre le deuxième de classe, les *Filles* ont entamé la partie tambour battant avec deux belles réussites à la clé. Leurs adversaires parvenaient cependant à recoller au score avant la pause. En seconde mi-temps, les deux formations avaient leurs possibilités mais le tableau d'affichage restait inchangé jusque dans les dernières minutes du match. Les Moudonnoises pensaient avoir fait le plus dur en reprenant une longueur d'avance, mais le UHT Düdingen égalisait une dernière fois dans les derniers instants de la partie après avoir sorti sa gardienne.

Et contre la lanterne rouge, les *Filles* ont de suite pris les commandes de la rencontre afin de connaître une partie plutôt tranquille et agréable. En menant 0-4, les Moudonnoises se sont construit un matelas confortable au tableau d'affichage afin de connaître une fin de partie sans soucis.

Avec ces trois nouveaux points en poche, l'équipe féminine du UHC Moudon est parvenue à conserver sa cinquième place au classement. Une position en milieu de classement à l'issue de cette saison pour une équipe en pleine reconstruction reste un résultat positif avant de peut-être viser plus haut par la suite.

### Les autres résultats:

T. Chapelle - Alterswil-St-Antoni	3-3
La Brévine - UHT Düdingen	4-5
Alter.-St-Antoni - Treyvaux Gl.	7-1
Tigers Chapelle - La Brévine	12-6
Gruyères - La Chaux-de-Fds II	4-6
Treyvaux Glad. - UC Payerne	5-3
La Chx-de-Fds II - UC Payerne	5-2

Classement final	matches	pts
1. Tigers Chapelle	16	31 (+98)
2. UHT Düdingen	16	24 (+29)
3. La Chaux-de-Fds II	16	21 (+24)
4. Alterswil-St-Antoni	16	19 (+16)
5. UHC Moudon	16	16 (+14)
6. UHC Treyvaux Glad.	16	15 (-18)
7. UHC La Brévine	16	7 (-44)
8. UC Payerne	16	6 (-52)
9. UHC Gruyères	16	5 (-67)

[LE]

Rédacteur resp.: Anthony DEMIERRE

SPORT

Handball

# Avec le HC Moudon

## Les M13 s'illustrent à Viège

• C'est avec un effectif de 7 joueurs que notre équipe M13 s'est rendue au tournoi qui avait lieu ce dimanche à Viège.

Au menu trois équipes à affronter, avec matches aller retour, soit un total de six matches. Notre équipe savait qu'elle ne pourrait compter sur aucun remplaçant et devrait faire avec l'absence des gardiens titulaires, sans compter le passage à l'heure d'été et l'heure de sommeil perdue en conséquence par nos jeunes juniors. Néanmoins, les Moudonnois ont fièrement relevé le défi.

Un grand merci à Mathieu et Chris qui ont assumé, à tour de rôle,

la place de gardien. Tout au long du tournoi, les entraîneurs ont pu compter sur une équipe très soudée et homogène tant en défense qu'en attaque.

Les orange et noirs ont fait une véritable démonstration, se révélant des génies du handball; ils ont fait un sans-faute, démontrant une maîtrise parfaite du ballon et faisant application des nouvelles techniques apprises aux entraînements. Ce fut un régal pour les yeux des spectateurs et surtout des coaches.

### Résultats:

Moudon 1 - US Yverdon 2	11-6
Moudon 1 - SG Visp-Vispert. 2	13-12
Moudon 1 - Grauholz 1	15-2
Moudon 1 - US Yverdon 2	11-7
Moudon 1 - SG Visp-Vispert. 2	13-6
Moudon 1 - Grauholz 1	14-4

**Composition de l'équipe:** Nathan H., Nolan, Alexio, Julien et Alhya.

[L. Pereira]

**Autre résultat:** samedi 25 mars, les M17 du HC Moudon ont su se montrer plus convaincants en défense que lors de leurs précédentes rencontres et s'imposer sur le score sans appel de 43 à 17 contre l'équipe d'Etoy.

SPORT

Football

# Etoile-Broye

## Résultats

Etoile-Broye I - ES Malley II	4-0
Seniors+30 - Aigle	2-0
Genolier-Begnins - Seniors+40	2-6
Amical St-Prex - Juniors B	6-3
Juniors CI - ES Malley I	3-3
Saint-Légier III - Juniors CII	3-1
Vallorbe-Ballaigues - Juniors DI	1-5
Mvt Menthue IV - Juniors DII	0-10
Mvt du Centre II - Juniors DIII	R

## Prochains matches

### Jeudi 30 mars

20h00 Seniors+40 - St-Sulpice à Moudon
20h30 Azzurri Riviera - Seniors+30 à Vevey

### Vendredi 31 mars

20h30 St-Légier IIA - Etoile-Broye I
--------------------------------------

### Samedi 1er avril

08h30 Jun. DIII - Mvt Menthue II à Moudon
09h15 Juniors DI - Valmont à Lucens
Mvt Menthue II - Juniors EI à Thierrens
10h30 Juniors DII - Prilly Sports IV à Moudon
11h15 Juniors EIII - Juniors EIV à Lucens
11h15 Juniors EII - Yvonand I à Lucens
14h00 Juniors CII - Azzurri 90 LS à Moudon
15h30 Foot Lavaux - Juniors CI à Puidoux-Gare
16h00 Juniors B - Concordia II à Moudon

### Mercredi 5 avril

17h30 Saint-Légier I - Juniors CI
-----------------------------------

### Jeudi 6 avril

20h00 Forw.-Morges - Seniors+40
---------------------------------

SPORT

Football

# FC Thierrens

## Résultats

Juniors D9I - Vevey Sports	R
FCT I - Genolier-Begnins I	1-2
FCT Féminine - Chêne Aubonne	1-4
FCT III - Bosna Yverdon II	2-5

## Prochains matches

### Jeudi 30 mars

20h00 Puidoux - FCT Seniors+30 à Puidoux-Gare
---

### Vendredi 31 mars

20h00 Valmont II - FCT III à Chamblon
---------------------------------------

### Samedi 1er avril

09h30 St. Yvonnois I - Juniors D9I
10h00 Juniors EII - Etoile-Broye I
10h30 MJOR V - Juniors EI à Baulmes

14h00 Juniors C - Italia Nyon

### Dimanche 2 avril

14h30 Bulle - FCT I
15h30 Porto - FCT II à Chavannes/Lausanne

### Lundi 3 avril

20h00 Yvonand - FCT Seniors+40
--------------------------------

### Mardi 4 avril

20h00 Donneloye II - FCT III
------------------------------

### Jeudi 6 avril

20h00 FCT Seniors+30 - Le Mont
--------------------------------

Réclame



1084 Carrouge (VD)

**Vendredi 31 mars à 19h30**  
*Soirée spéciale en présence du réalisateur Daniel Künzi*

CEUX QUI NOUS 8/10 ans 0h35  
NOURISSENT  
(documentaire) de Cesare Magliani et Eline Müller

JURA: 8/10 ans 1h20  
ENRACINÉS À LEUR TERRE  
(documentaire) de Daniel Künzi  
Prix des places Fr. 10.-  
Attention à l'heure des séances

info@cinema-du-jorat.ch  
www.cinema-du-jorat.ch

## LUCENS

## Conseil communal

## Les bases d'une législature

• Sous la présidence de Mme Alexandra Marlétaz, 42 conseillères et conseillers ont participé à la première séance de la législature. Parmi les 18 objets à l'ordre du jour, le Conseil a accepté tous les préavis qui lui étaient soumis. Il a adopté sans discussion les procès-verbaux des Conseil généraux et celui du Conseil communal de Lucens, dernier acte de la fusion des communes.

En début de séance, le Conseil a procédé à l'assermentation de Mme Sabrina Meriem (PS) et celles de MM. Denis Gander (PLR) et Kenneth Maillard (PS). Il a également nommé Mme Franca Biancanello (PS) auprès de l'ARAJ Broye-Vully. Mme Carmen Vouilloz (PS) et MM. Olivier Gavin (UC) et Mathieu Héritier (PLR) seront délégués auprès de l'AEBCCS (épuration des eaux de la rive droite).

## Autorisations générales

Lors du début de chaque législature, c'est une formalité qui ne souffre guère de contestation. Ainsi, l'autorisation d'acquérir et d'aliéner des immeubles, des droits réels immobiliers, des actions et des parts de sociétés immobilières répond au besoin de pouvoir agir rapidement et discrètement en cas d'urgence. Dans les autres cas, la procédure habituelle devant le Conseil sera de règle. Il en ira de même avec l'autorisation générale d'acquérir des participations dans des sociétés commerciales. Une autre faculté sera laissée à la Municipalité, celle d'engager des dépenses imprévues et exceptionnelles, de même que lorsqu'un crédit alloué est épuisé, cela également pour un crédit d'étude. Enfin, la dernière autorisation accordée a été celle de plaider. Dans tous les cas, la Municipalité s'est engagée à informer sans délais l'organe délibératif.

Dans son rapport, la commission d'étude présidée par M. Philippe Martin (UC) a rappelé les limites financières liées à chaque autorisation, des montants demeurés identiques à ceux de la précédente législature. Après une lecture répétitive et fastidieuse des différents articles, le Conseil a accepté ces objets sans discussion et à l'unanimité.

## Traitements et indemnités

Les indemnités accordées aux membres de la Municipalité et du Conseil sont revues au début de chaque législature. Pour celle qui

vient de commencer, la récente fusion de communes augmentera nettement la charge de travail de chaque élu. A la Municipalité, le taux d'activité est estimé à 50% pour le syndic et à 30% pour les municipaux. Leur rétribution annuelle s'établira donc à Fr. 64'000.- pour le syndic et à Fr. 32'000.- pour les conseillers municipaux. Quelques indemnités couvriront leurs frais de déplacements et de téléphone et ils seront affiliés à la CIP (Prévoyance professionnelle).

Sur proposition du Bureau, les jetons de présence au Conseil communal seront payés à raison de Fr. 40.-. Le président recevra Fr. 2'200.- et le secrétaire Fr. 5'300.-. Les membres des commissions recevront Fr. 40.- par séance et le rapporteur Fr. 60.-. Le président de la Commission de gestion, chargé du rapport annuel, recevra Fr. 500.-. Pour sa part, l'huissier percevra Fr. 60.- par séance. Les conséquences de tous les ajustements sur le budget se chiffrent par Fr. 330'450.-.

La commission présidée par M. Christophe Hossein (PS) a estimé que les traitements versés aux membres de la Municipalité sont justifiés et qu'ils couvrent l'ensemble des activités, vacations et représentations. Par contre et par voie d'amendement, elle a proposé diverses augmentations aux indemnités versées aux membres du Conseil et à son bureau. Cet amendement a été accepté et au vote final, le préavis modifié a été admis par 36 voix avec 4 abstentions.

## Arrêté d'imposition

La convention de fusion des 6 communes mentionnait que «le taux d'imposition de la nouvelle commune pour l'année 2017 sera celui de la commune de Lucens pour 2016». De ce fait, la charge fiscale pour 2017 sera en tous points identique à celle de 2016. Le taux d'imposition principal sera de 66%. La Municipalité a ainsi respecté une décision populaire, bien que les comptes 2016 ne soient pas encore bouclés et que le budget 2017 soit déficitaire. Sur proposition de la commission d'étude présidée par M. David Sudan (PLR), le Conseil a accepté l'arrêté sans discussion et à l'unanimité.

## Plafond en matière d'emprunts

Dans le but de simplifier la procédure et de limiter le contrôle de l'Etat, la loi sur les communes prévoit de supprimer les autorisations

d'emprunts et de cautionnement. En remplacement, elle a introduit la notion de «plafond d'endettement». Le préavis a donné pour mémoire les recommandations émises par l'Union des Communes Vaudoises et l'échelle d'évaluation des taux d'endettement. A ce jour, les engagements de la commune s'élèvent à Fr. 15'012'700.-. La proposition soumise au Conseil porte le plafond d'endettement à Fr. 31'200'000.- et le plafond des risques pour cautionnements et autres engagements à Fr. 14'939'070.-.

Après un rapport de la commission d'étude présidée par M. David Gouffon (UC) et à la suite d'une courte discussion, le Conseil a accepté ces deux dispositions à l'unanimité.

## Budget 2017

Ce budget est le premier pour la commune issue de la fusion. Il prévoit un excédent de charges de Fr. 699'386.- sur un total de Fr. 16'129'294.-. Ce budget se situe dans la lignée des précédents, lesquels affichaient régulièrement un déficit d'un demi-million de francs, sauf en 2015, année d'un rare équilibre. Tout aussi régulièrement, ce pessimisme se transformait en excédent de recettes au terme de l'exercice. Les charges se composent principalement de la facture sociale, de l'alimentation du fonds de péréquation, de l'enseignement primaire et secondaire et, enfin, de la réforme policière. Les principaux revenus sont issus de l'impôt sur les personnes physiques et du retour sur la péréquation. Les diverses taxes seront maintenues au niveau actuel.

Le rapport de commission lu par M. Richard Barahona (PS) a apporté quelques compléments d'information. Il a noté l'estimation prudente des recettes et l'augmentation de la participation aux équipements scolaires. Dans la courte discussion qui a suivi la lecture du rapport, M. Jean-Claude Gobet (PS) a demandé de revoir à la baisse la taxe au sac pour les déchets ménagers, une taxe trop élevée au regard des tarifs pratiqués dans les autres communes de même grandeur. Il a encore mis en doute l'utilité de la COREB pour notre commune en matière de recherche d'entreprises. Au vote, le budget a été accepté à l'unanimité.

## Prix de vente de terrains

Il s'agit des terrains industriels situés au lieu-dit Praz-la-Mort, en bordure de la route de Villeneuve, pour une surface totale de 17'499 m<sup>2</sup>. Le prix de vente fixé en 2013

était de Fr. 90.- le m<sup>2</sup>. La Municipalité a proposé de maintenir ce prix, afin de favoriser l'implantation de nouvelles entreprises. La commission présidée par Mme Sylvie Rey (PLR) a recommandé d'accepter le prix proposé, d'autant plus que des entreprises ont manifesté leur intérêt. Sans discussion, le Conseil l'a suivie à l'unanimité.

## Crédit-cadre

Ce crédit a été demandé afin de pouvoir financer les travaux d'entretien, de réfection, de transformation et de fonctionnement des bâtiments communaux. Le crédit-cadre demandé (1 million de francs) couvre l'ensemble des bâtiments de la commune fusionnée. Son utilisation sera contrôlée par la commission de gestion et fera l'objet d'un rapport. La commission présidée par Mme Anouk Hofer (UC) a donné des informations à propos des types de travaux concernés, ainsi que de l'entretien courant et lourd. Pour sa part, la Municipalité fixera les priorités. Elle a encore précisé que le crédit de 1 million de francs correspond au Fonds de réserve générale. Au vote, le crédit-cadre a été accepté par 39 oui et avec 2 abstentions.

## Bourgeoisie d'honneur

En fin de séance, le Conseil a décidé d'octroyer la bourgeoisie d'honneur à M. Etienne Berger, ancien syndic, et à son épouse Fabienne. Le rapport de la commission présidée par M. Christophe Saladin (PS) a dressé un tableau de 40 ans d'activités politiques. Sur proposition de la commission, c'est par acclamation que la bourgeoisie d'honneur lui a été accordée.

## Communications/divers

• M. Enzo De Marco a été désigné au poste d'huissier.

• Un courrier a été adressé à la Poste pour lui signifier le refus d'une éventuelle fermeture du bureau de Lucens.

• Les comptes du Giron de jeunesse sont bouclés à zéro, la Commune ayant payé la facture de location de la cantine.

• Une opération «coup de balai» sera effectuée en septembre avec la SDL, les écoles et la voirie.

• Un postulat déposé par M. Christophe Hossein (PS) a demandé un soutien accru aux sociétés locales, ceci en plus des Fr. 13'000.- actuellement budgétés. Sa proposition, soutenue par 40 voix moins une abstention, fera l'objet d'un rapport de la Municipalité.

[G. Jaquenoud]

LUCENS

Anniversaire

# Les 90 ans de Mme Ellen Wullschleger

• Mme Wullschleger-Savoie a fêté son anniversaire à l'EMS L'Oasis de Moudon, entourée de ses enfants, de la Direction de l'établissement et du personnel soignant. Mme Aliette Rey a apporté les cadeaux et les félicitations de la Municipalité de Lucens.

Elle était née un matin de printemps, le 27 mars 1927 à Lucens, fille aînée d'Ernest Savoie et d'Yvonne Lenoir, des parents qui exploitaient un garage sur la route de Moudon. Une enfance heureuse, entre école, aide au ménage et récolte de petits fruits, avec un frère, René, né en 1928. A l'âge de 14 ans, un accident de luge au bas des Crétuz faillit provoquer l'amputation d'une jambe mais, après un long séjour hospitalier, elle put entreprendre un apprentissage de coiffeuse à Lausanne. Vint ensuite le stage, alors indispensable en Suisse allemande, avant d'ouvrir un salon



Mme Ellen Wullschleger avec sa fille Anne et son fils Didier

de coiffure à Moudon. C'est alors qu'elle fit la connaissance de Jean Wullschleger et qu'ils fondèrent une famille. Une fille, Anne, naquit en 1960 et, deux ans plus tard, Laurent vint au monde, un petit être lourdement handicapé qui décédera 7 ans plus tard. Un autre fils, Didier, naquit en 1963.

Très active et motivée dans sa profession, Ellen Wullschleger fit construire à Lucens une villa au rez-de-chaussée de laquelle elle ouvrit un beau salon de coiffure. Elle savait transmettre son art et 18 apprenties ont appris un bon métier sous sa direction. Une vie de famille et de travail s'écoula alors, marquée par des voyages lointains et les soins apportés à son jardin. Les enfants ont pris leur envol, mais Ellen put alors satisfaire sa passion de l'opéra, en assistant en Italie aux représentations des œuvres de Giuseppe Verdi, son compositeur préféré. A l'âge 66 ans, Jean, son époux s'en alla et Ellen continua à travailler à temps partiel dans son salon de coiffure. Anaïs, une unique petite-fille, naquit en 2007, l'année de ses 80 ans.

Mais le temps a fait son œuvre, plusieurs chutes et un col du fémur cassé ne lui ont pas permis de vivre seule. En mars 2012, elle se résigna donc de gagner une retraite sûre, soignée avec dévouement par le personnel de l'Oasis.

Le Journal de Moudon se joint à sa famille et à ses amis pour lui souhaiter de connaître encore de belles années d'une heureuse retraite

[G. Jaquenoud]

SEIGNEUX

Echo du commerce

## Du beau pour pas cher!

Aux Treize-Cantons, en bordure de la RC 601, un commerce expose de beaux articles à l'enseigne de «STOCKout».

• Pas de néons ni de grandes enseignes, mais une vaste surface de vente au rez-de-chaussée d'un bâtiment artisanal. En juin 2015, Mme Nathalie Arrigo a transféré son commerce du Grand-Pré de Moudon à Seigneux. D'emblée, elle précise qu'il ne s'agit pas d'un magasin de seconde main, mais d'articles de marque provenant de surproduction d'usine, de lots invendus ou de fins d'exploitation. Ce sont principalement des vêtements pour dames, enfants et messieurs, des chaussures et des sacs à main. Des produits de qualité, vendus à des prix attractifs dans un espace convivial, ordonné et sympathique.

Convivialité, le mot convient parfaitement au commerce géré par Mme Arrigo. Ses clientes et clients, souvent devenus des amis, elle les invite à partager des moments de découverte et d'amitié, un jeudi tous les deux mois, de 18 à 22h. La prochaine rencontre est prévue pour le **jeudi 6 avril**, avec la participation du peintre et dessinateur Patrice Moser et d'un fin connaisseur en vins, M. Aurelio Reggiani. C'est donc une démarche de liens et de partage avec d'autres commerçants que Mme Arrigo entend promouvoir.

Des articles de marque à des prix cassés dans une période de difficultés économiques, l'offre a de quoi séduire. Comme l'enthousiasme et le sourire de la jeune commerçante de Seigneux!

[G. Jaquenoud]

**STOCKout**, route de la Creuse 11, 1525 Seigneux. Tél. 026 668 00 03 et 079 886 95 53.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h. Le samedi de 10h à 16h30 non-stop.

Mme Nathalie Arrigo gj



## Les brèves

### • BRENLES Journée portes ouvertes

Le samedi 1<sup>er</sup> avril, de 13h30 à 17h, aura lieu une des traditionnelles journées portes ouvertes à la Fondation romande pour chiens-guides d'aveugles. Outre le film «Les Yeux de son Maître» et la visite guidée des installations, vous pourrez assister à une démonstration des chiens-guides à 15h (départ pour la dernière visite à 16h).

SVP, ne venez pas avec votre chien aux portes ouvertes, il ne pourra pas vous accompagner lors de la visite. Merci de votre compréhension!

Pour tout renseignement: [www.chienguide.ch](http://www.chienguide.ch) ou tél. 021 905 60 71.

PAYERNE

## Gymnase intercantonal Conférence et exposition

Conférence «Les villes-mondes de la science-fiction: cinéma et bande dessinée» ce jeudi 30 mars, 20h00 à l'Aula - Exposition «Imaginaires du futur» jusqu'au 3 avril.

• La conférence donnée par Alain Boillat, professeur à l'Université de Lausanne au sein de la section d'Histoire et d'Esthétique du Cinéma, aborde la question de l'architecture urbaine dans le cinéma et la BD de science-fiction. Présentée en parallèle à l'Espace de la Blancherie du GYB, l'exposition «Imaginaires du futur» répond particulièrement bien à la conférence d'Alain Boillat, puisqu'elle propose une réflexion sur le genre de la bande dessinée de science-fiction.

De *Metropolis* (Fritz Lang, 1927) à *Dark City* (Alex Proyas, 1998) en passant par *Blade Runner* (Ridley Scott, 1982), cette conférence entend aborder certaines caractéristiques de la science-fiction au cinéma à travers une thématique spécifique, celle de la figuration d'architectures urbaines, miroir de la prédilection des représentants du genre à exacerber le spectaculaire de l'environnement technologique et à mettre l'accent sur la création de «mondes possibles».

En lien avec l'exposition «Imaginaires du futur», des liens entre cinéma et bande dessinée seront tissés, d'une part en évoquant quelques jalons d'une histoire croisée de ce genre populaire dans ces

deux médias (comparaison particulièrement intéressante dans la mesure où la défense de la BD s'est longtemps confondue avec celle de genres «parallittéraires» comme la science-fiction), d'autre part à travers l'examen de productions spécifiques. On discutera notamment de l'influence des *comics* de *Flash Gordon* et de Jean-Claude Mézières (la série *Valérian*) sur la saga *Star Wars*, ou la manière dont l'usage de l'infographie tend, dans *Immortel (ad vitam)* (Enki Bilal, 2004), à abolir la distinction entre image dessinée et (ciné)photographique tout en thématissant l'usage des effets spéciaux numériques.

Quant à l'exposition «Imaginaires du futur» présentée à l'Espace de la Blancherie, elle a été réalisée par des étudiants en Master de l'UNIL; ceux-ci ont élaboré des panneaux dans lesquels ils proposent une réflexion sur le genre de la bande dessinée de science-fiction et illustrent leur propos par un choix d'images issues notamment des fonds documentaires de la Maison d'Ailleurs à Yverdon.

Entrée libre – collecte à la sortie.

L'Espace de la Blancherie est ouvert les jeudi de 16h15 à 19h, samedi et dimanche de 13h30 à 16h ou bien encore sur demande pour des groupes.

[ChB]

SPORT

Rallye automobile

## Début de saison pour Cédric Althaus

• C'est à Saint-Chamond, près de Saint-Etienne en France, que le Championnat suisse 2017 prenait son envol avec le Rallye Pays du Gier, les 17 et 18 mars derniers.

C'est la première fois que Cédric et Jessica prenaient le départ d'un rallye à bord d'une voiture (la Peugeot 208) de la catégorie reine (le groupe R5). Deux semaines après une séance d'essais et un petit rallye en tant qu'ouvreur en guise de rencontre avec la *lionne*, Cédric était bien conscient de passer un échelon important dans les catégories de véhicules: «C'est une voiture qui a la réputation d'être performante, mais également pas évidente à apprivoiser. A nous de ne pas brûler les étapes parce qu'une petite erreur se paie cash avec ce genre de jouet».

Le vendredi soir marquait le début du Championnat avec deux spéciales entièrement disputées de

nuît. Après une première spéciale de découverte, Cédric et Jessica réalisaient un bon chrono dans la seconde épreuve, au milieu des favoris du Championnat, ce qui clôturait cette première journée de course sur une bonne note.

La journée de samedi était constituée de deux boucles de trois épreuves chronométrées. La première d'entre elles a été rapidement neutralisée, suite à une sortie de route d'un concurrent parti avant l'équipage ART. La suite de la journée aura vraiment été une journée d'apprentissage dans cette catégorie reine avec de beaux passages et quelques chronos encourageants pour la suite du Championnat.

Le prochain rendez-vous, c'est déjà les 7 et 8 avril pour le Critérium Jurassien et tout le team aura à cœur de franchir de nouveaux paliers.



## LES 500 ANS DE LA RÉFORME

# Ce que LL.EE. de Berne imposaient aux Vaudois



Le Convenant

• Par pur hasard, nous avons retrouvé un recueil des «Loix Consistoriales (d'églises) de la Ville et République de Berne» daté de 1739 à 1743. Elles s'appliquent aux sujets et possessions bernoises. Le canton de Vaud, plutôt savoyard, était au départ catholique. Berne s'en empara. Les 262 ans de tutelle bernoise ont apporté au canton le protestantisme. Ce qui n'a pas été de tout repos, surtout pour certaines personnes. A l'heure où l'on essaye d'imposer d'autres religions, nous vous livrons un petit florilège de ce que nos ancêtres ont eu à subir (bien que ce recueil soit en langue française, nous l'avons transcrit pour nos lecteurs en langage dit «populaire» en respectant les majuscules):

### Huitième Partie

#### Convenant fait entre les deux Etats de Berne et Fribourg

En premier lieu, à l'égard des Amendes, que les Ballifs des deux Etats percevront de ceux, qui en contravention aux Loix de la Réformation, s'adonnent à l'Yvrognerie, au Jeu, qui portent des Habits indécents et c.; ou qui tombent dans d'autres Fautes; les Choses demeureront sur l'ancien pied; C'est-à-dire, que les Ballifs de chacune de ces Terres, qu'ils soient de Berne ou de Fribourg, retireront les dites Amendes, pour en tenir compte aux deux Etats, comme devant y avoir une Part égale.

En second lieu, à l'égard des Peines corporelles, décernées contre l'Adultère et la Fornication, et qui n'aboutissent point au Divorce, le Baillif du Lieu doit, de former une Cour de quatre ou six Prud'hommes, par devant lesquels il fera citer la Personne soupçonnée, pour en être pris une Information exacte; et il punira les Coupables à forme de Nos Loix.

En troisième lieu, si les Conjoints s'intentent une Action de Divorce, les Ballifs, sans passer plus outre, renverront les Parties au Souverain qui aura l'Alternative, pour y être jugées.

Fait à Berne le 10 de Février 1554

[Alain Bettex]

Colonnes des partis

## Faut pas croire

• Il est des clichés tenaces dont profitent avec une certaine hypocrisie certains adversaires de l'UDC. On vous dira volontiers, et si l'on vous le répète, vous finirez par le croire, que les UDC sont racistes, xénophobes, antisociaux, machos et j'en passe. N'en croyez rien.

C'est tout le contraire en réalité. Les candidats au Grand Conseil de la liste N° 2 sont là pour vous le prouver. Ils sont les défenseurs du bon sens et des valeurs qui ont fait la Suisse prospère et sociale que nous connaissons.

Bien sûr que nous sommes un pays d'immigration, mais si nous voulons que l'immigration soit acceptée, il faut être intransigeants avec les abus. Trop de tolérance amène l'intolérance. Remercier les étrangers qui s'intègrent et participent à notre qualité de vie, c'est dire non à ceux qui viennent profiter de notre système social.

Les UDC savent parfaitement que notre constitution garantit la liberté de religion, y compris la religion musulmane. Ils n'admettent par contre pas qu'on puisse, en Suisse, tolérer des déviances telles que la burka, l'excision ou le mariage forcé. Ces pratiques ne sont pas exigées par le coran et sont une entrave intolérable aux droits élémentaires des femmes.

La liste UDC comprend 2 députés sortants, une femme et un homme:

**Aliette Rey-Marion**, députée, Oulens-sur-Lucens, municipale à Lucens, paysanne diplômée et bien connue dans les milieux des sociétés locales de la région, les chorales en particulier. Elle se bat au Grand Conseil séance après séance avec succès pour que la Broye ne soit pas marginalisée (Transports publics, Social, Festivals d'Avenches).

**Marc-André Bory**, député, Carrouge. Maître agriculteur, il est connu pour son flegme. L'air de rien, il est actif et efficace dans la défense de la cause paysanne au Grand Conseil, mais aussi dans les organisations agricoles. Il s'engage pour toutes les causes de la région.

Les autres députés potentiels sont:

**Michael Marguet** de Payerne, conseiller communal et président de l'UDC payernoise. Ingénieur en informatique, il serait en mesure de réparer tout ce qui ne fonctionne pas dans le canton.

**Jocelyn Canope** de Payerne, conseiller communal. Originaire des Antilles, il en a gardé la couleur de peau, mais il est devenu Suisse à 150%. Travaillant dans la sécurité, il pourrait vous dire les conséquences du laxisme «politiquement correct» trop souvent adopté chez nous.

**Jean-Pascal Depallens** de Ropraz, conseiller général. Patron d'une PME qui assure votre confort

dans les lieux publics, il assure la pérennité de la poésie de Brassens dans nos villes et villages (Bancs publics, Bancs publics). Son expérience pourrait être précieuse à Lausanne.

**Olivier Gaschen** de Seigneux, conseiller communal de Valbroye. Jarot pour les intimes. Monteur électricien, il vous relie plus vite comme spécialiste de la fibre optique. Metteur en scène apprécié dans les sociétés de la région, il s'engage pour une meilleure cohésion sociale.

**Bent Kjelsberg** de Cudrefin. L'homme qui vient du nord (du district). Il est patron d'une fiduciaire-conseil financier et d'une PME active dans l'installation de panneaux solaires. Il est attaché à promouvoir le sens des responsabilités, qualité patrimoniale qu'il convient de sauver absolument.

**Philippe Liniger** de Prévouloz. Municipal. Maître agriculteur, ancien chef de culture de Grange-Verney. Il pèse les animaux des autres aux marchés de bétail de Grange-Verney, mais ne compte pas ses abeilles, ni les conseils qu'il donne aux apiculteurs.

Toutes ces personnes voient loin. Souvenez-vous. L'UDC était le seul parti qui s'opposait à la Loi sur l'aménagement du territoire.

[Jean Fattebert]

## ESTAVAYER-LE-LAC IAM à l'Estivale Open Air

Une exclusivité suisse pour le samedi 29 juillet 2017

• Le samedi 29 juillet 2017, les cinq membres du groupe IAM se produiront en exclusivité suisse sur la Grande Scène de l'Estivale Open Air. A l'occasion des 20 ans de *L'Ecole du Micro d'Argent*, la légende du hip hop marseillais fera renaître ses titres les plus emblématiques. Le groupe présentera également son huitième album intitulé *Révolution*. Le festival se tiendra du vendredi 28 juillet au mardi 1er août 2017 sur la place Nova Fribourgo à Estavayer-le-Lac.

IAM jouit d'un statut culte dans le milieu du hip hop grâce à sa prose combative, engagée et acérée. Avec une acuité déstabilisatrice, ils dénoncent les inégalités sociales représentatives d'une société toujours plus morose. Formé en 1989, IAM se compose d'Akhenaton, Shurik'n, Kheops, Imhotep et Kephren.

Icone du hip hop français, le groupe produit son premier album studio *De la planète Mars* en 1991. Son troisième opus, *L'Ecole du Micro d'Argent* remporte en 1997 deux récompenses aux Victoires de la musique et est certifié disque de diamant. En mars 2017, les cinq rappers présentent *Révolution*, photographie d'une actualité toujours plus sinistre.

### Le retour du classique des classiques

L'album qui a donné ses lettres de noblesse au rap français revient sur scène. Pour fêter les 20 ans de *L'Ecole du Micro d'Argent*, IAM partira en tournée et réanimera les titres phares de la culture hip hop tels que *Petit frère*, *La Saga* ou encore *Demain c'est loin*. Le groupe se produira en exclusivité suisse cet été à l'Estivale Open Air.

Les billets adultes pour les soirées du samedi 29 juillet, du dimanche 30 juillet et du lundi 31 juillet 2017 sont vendus Fr. 59.-. Les abonnements trois jours et quatre jours sont délivrés au prix de Fr. 142.- et Fr. 189.-. Les billets et abonnements sont disponibles sur [estivale.ch](http://estivale.ch) ainsi que dans les Offices du tourisme d'Estavayer-le-Lac et Payerne.

[Communiqué de presse]



Les candidats de l'UDC du district pour le Grand Conseil

HENNIEZ

Journée mondiale de l'eau

# L'engagement de Nestlé Waters Suisse

En collaboration avec les agriculteurs et les autorités, Nestlé Waters œuvre en faveur de la protection des ressources en eau et promeut la biodiversité ainsi que les énergies renouvelables.

• A l'occasion de la Journée Mondiale de l'eau célébrée le 22 mars dernier, Nestlé Waters Suisse a réaffirmé son engagement pour la préservation des ressources en eau. Depuis plus de 100 ans, l'eau minérale est valorisée et commercialisée à Henniez VD. Afin de protéger les ressources naturelles de la région, Nestlé Waters Suisse a lancé le programme ECO-Broye peu après le rachat des Sources Minérales Henniez. Un engagement en faveur de la protection de l'environnement de Nestlé qui va bien au-delà de la protection des eaux.



Les propriétés de l'eau minérale Henniez proviennent d'un environnement resté intact et d'un bassin molassique. De plus, c'est sous la régie des propriétaires précédents dans la zone constituée des sept sources que le Domaine d'Henniez a été créé en 1991: une réserve et un parc naturel de 110 hectares. 70'000 arbres ont été plantés afin de préserver la qualité de la source. Par ailleurs, la tolérance zéro est appliquée dans cette zone protégée depuis 1991, bannissant ainsi l'utilisation de pesticides, de produits phytosanitaires et d'engrais.

Le programme ECO-Broye a été lancé en 2009, deux ans après le rachat des Sources Minérales Henniez par Nestlé Waters. L'objectif était de renforcer les initiatives déjà mises en œuvre en faveur de la protection des sources et des ressources naturelles et d'élargir leur portée à la région de la Broye. «Les sols sont essentiels à la protection des qualités naturelles de l'eau», affirme Francesco Davila, Responsable environnement de Nestlé Waters Suisse.

En effet, l'eau de pluie s'infiltrait dans les sols, les diverses strates de roches et les sédiments pendant une période allant de sept à dix ans. Ce processus lui permet de se purifier de manière naturelle et de s'enrichir en minéraux.

Deux ans auront été nécessaires pour mettre en place la collaboration avec près de 70 agriculteurs, les autorités communales et cantonales, ainsi que d'autres acteurs clés de la région. Aujourd'hui, Nestlé Waters promeut la biodiversité et œuvre en faveur de la protection des ressources naturelles de la région avec ses partenaires sur une zone de 2300 hectares. «Notre initiative dépasse largement la zone de la source», explique Francesco Davila.

En 2017, les cinq projets principaux de la première phase du programme ECO-Broye sont essentiellement terminés. Présentation des projets:

## Favoriser la biodiversité

Le fort accroissement des cultures agricoles dans la région de

la Broye au fil des décennies a causé le morcellement des zones d'habitation de la faune. De nombreuses espèces animales ont été repoussées dans des biotopes délimités, ce qui a engendré l'appauvrissement de la biodiversité et de la diversité génétique. En étendant les biotopes spécifiques et en créant d'autres biotopes, la biodiversité de la faune et la flore a pu être à nouveau favorisée. À cette fin, 64 agriculteurs de la région ont dû arrêter leur activité sur certains champs. Alors qu'il visait 400 hectares, le projet final représente un périmètre de 1500 hectares répartis sur sept communes.

## Filtration naturelle de l'eau

Afin de protéger un affluent de la Broye, une zone de filtration de l'eau 100% biologique a été mise en place. Son principe repose sur l'action de végétaux capables d'absorber des éléments indésirables présents naturellement dans les sols ou issus de l'activité humaine, comme l'agriculture. Son installation crée en outre un biotope spécifique pour les batraciens et les poissons.

## Remise à ciel ouvert d'un ruisseau

Il fut un temps où les hommes pensaient qu'ils pouvaient mieux utiliser ou exploiter la nature en modifiant ou en canalisant sous terre les rivières et les ruisseaux. De nos jours, cette idée a été abandonnée. En 2015, un ruisseau canalisé sous terre a été remis à ciel ouvert et renaturalisé sur 300 mètres sur le Domaine d'Henniez. Le parcours naturel de l'eau contribue à la prévention d'inondations et favorise la biodiversité. Concrètement, les

écrevisses à pattes blanches menacées de disparition ont pu être réintroduites et des roseaux poussent à nouveau dans une zone protégée, et ce grâce au programme ECO-Broye.

## Diversification végétale

Depuis qu'environ 30 variétés d'arbres fruitiers ont été replantés sur le Domaine d'Henniez, des variétés locales, presque oubliées pour certaines, y poussent à nouveau, comme les cerises sauvages, les poires ou encore les prunes. Cela permet également de favoriser la diversité biologique.

## La plus grande installation de biogaz agricole de Suisse

En 2016, Nestlé a inauguré la plus grande installation de biogaz agricole de Suisse à côté du site d'embouteillage d'Henniez. L'installation financée, construite et exploitée par le producteur d'électricité *Groupe E Greenwatt* utilise chaque année 23'000 tonnes d'un engrais naturel fourni par près de 30 exploitations agricoles de la région. Cela permet également de protéger les ressources en eau: le processus permet d'obtenir un engrais de qualité exploité par les agriculteurs partenaires, remplaçant ainsi le lisier non épandu dans les champs. L'engrais possède une valeur nutritive très élevée et est mieux absorbé par les plantes que les engrais minéraux. En outre, il remplit tous les critères requis pour obtenir le label Bio.

De plus, 3800 tonnes de déchets organiques provenant de la production de Nespresso et Nescafé dans la région sont transformées en biogaz. Ce biogaz transformé dans une centrale thermique produit 4 millions de kWh d'électricité et 4,5 millions de kWh de chaleur par an.

Nestlé utilise une partie de la chaleur dans son site d'embouteillage; la proportion d'énergie renouvelable utilisée par l'usine atteint ainsi plus de 40% pour la chaleur. Et comme l'électricité utilisée est issue exclusivement d'énergie renouvelable, la proportion se monte à 70% en totalité. En remplaçant l'énergie fossile par des installations de biogaz, Nestlé ainsi que des tiers empêchent chaque année le rejet d'un total de 1750 tonnes de CO2 dans l'atmosphère.

[Marianna Fellmann]



THIERRENS

Assemblée générale

# Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin affiche un excellent résultat

• Dans les deux principales activités, les prêts hypothécaires et les dépôts à la clientèle, la Banque a encore enregistré une forte croissance. Son bénéfice annuel est en hausse de 1,3%, une croissance qui lui permet de poursuivre sur sa lancée et d'envisager sereinement le futur.

Après le mot de bienvenue aux personnes présentes, la présentation et les remerciements nourris envers les collaborateurs de la banque, Anne Véronique Delessert Pernet, présidente du Conseil d'administration, a poursuivi selon l'ordre du jour du 25 mars 2017 avec son rapport annuel. «Malgré les prévisions alarmistes, l'année a été relativement bonne, sans récession. Pour 2017, l'incertitude politique mondiale, les mouvements migratoires, les élections françaises et la politique du président des Etats-Unis Donald Trump nous obligent à une grande attention. A notre échelle, la séparation des fonctions



Pascal Loewer Gervais, président de la Direction de la Banque Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin, et Anne Véronique Delessert Pernet, présidente du Conseil d'administration ds

## Portrait de la semaine



«D'où vient-il?»

photo Dany Schaar

permet de se spécialiser. Raiffeisen Plateau du Jorat-Molondin occupe 15 collaborateurs et 3 apprentis. Nous bénéficions d'un système de gestion toujours plus performant, une base solide dans la confiance et le respect de chacun. Notre *fringante Dame centenaire* tient son rôle d'employeur régional avec des valeurs fondamentales que nous tenons à développer. Aujourd'hui, les services se gèrent par internet, bientôt nous n'aurons plus besoin d'argent liquide. Pourtant nous tenons compte des différentes franges de la population de manière à s'adapter mais aussi garantir des relations personnalisées avec chacun». Anne Véronique termine avec les remerciements envers les sociétaires et une citation de Saint-Exupéry: «L'avenir il s'agit non seulement de le prévoir mais aussi de le rendre possible».

Le président de la Direction, Pascal Loewer Gervais, a rappelé les taux d'intérêt extrêmement bas et le rôle privilégié de Raiffeisen auprès des clients disposés à acquérir une propriété. Des contrôles stricts des capacités financières assurent la sécurité de la banque et des clients. Les prêts hypothécaires sont en augmentation de 21 millions de francs à 322 millions de francs (+7% par rapport à l'exercice précédent). Ce domaine est dopé par les effets de la

nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire et le niveau extrêmement bas des taux d'intérêts. Les dépôts de la clientèle ont progressé à un rythme comparable à celui des prêts (+ 6,6% à 183,3 millions de francs). Les opérations d'intérêts restent la principale source de revenus: le résultat brut des opérations d'intérêts a bondi de 10,3% et contribue à 89% du produit brut. Les charges d'exploitation ont augmenté durant la période sous revue en raison des investissements consentis pour renforcer la structure et faire face à la croissance continue de l'activité de base. Le Cost Income Ratio se maintient à un bon niveau, soit 54%.

Après l'approbation des comptes annuels, la rémunération des parts sociales à un taux d'intérêt de 3% et la décharge aux organes, Anne Véronique Delessert Pernet a rappelé que les sociétaires Raiffeisen bénéficieront en 2017 de conditions préférentielles sur leurs voyages au Tessin. Au terme de l'assemblée générale, les sociétaires et collaborateurs étaient conviés à un apéritif préparé par Pro Terroir Vaudois à la salle de gymnastique. Le repas, quant à lui, s'est tenu de manière décentralisée dans les restaurants de la région.

[Dany Schaar]

[www.raiffeisen.ch/  
plateau-du-jorat-molondin](http://www.raiffeisen.ch/plateau-du-jorat-molondin)

CHAPELLE-SUR-MOUDON

Soirées annuelles

# L'Aurore prépare ses «Jeux Olympiques»



• Pour cette première sportive sur le Plateau du Jorat, le chœur mixte L'Aurore nous concocte une

organisation des Jeux Olympiques qui donne des cheveux blancs à son président d'organisation. Can-

didature heureuse et population aux réactions surprenantes font de ce spectacle un joyeux mélange entre théâtre et art choral.



Les scènes s'enchaînent dans un rythme agréable et un soin tout particulier est apporté aux costumes et à la mise en scène. Les décors apportent une note très villageoise pour l'accueil de ces Jeux. Sous la direction de Florence Grivat Favre, le chœur L'Aurore revisite un répertoire apprécié et entraînant. Auteur du scénario, Jean-Michel Martin a su donner à son spectacle *Olympic Circus* une dynamique qui correspond bien au tempérament de l'Aurore, qui se plie avec délectation aux exigences du challenge. Julien Fontaine au piano et Virginie Favre au violon font s'enthousiasmer la salle, notamment dans un tango magnifique. La liste des superlatifs pourrait être encore longue. En un mot: venez découvrir ces moments de pur plaisir au Battoir de Chapelle.

Le chœur mixte L'Aurore de Chapelle et son groupe théâtre présentent *Olympic Circus* dans une mise en scène de Yanis Dind et sous la direction de Florence Grivat Favre. Au violon Virginie Favre et au piano Julien Fontaine. Auteur du scénario Jean-Michel Martin. Encore le 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril. Rideau à 20h15, portes à 19h et apéritif offert. Réservations au 077 403 98 23.

[Dany Schaer]

[www.choeurdechappelle.ch](http://www.choeurdechappelle.ch)



Photos DS

<b>Pharmacie de service</b> Dimanche 2 avril de 11h à 12h Pharmacie Sun Store, Echallens (Le seul et unique numéro de téléphone d'urgence des pharmacies du canton est le 0848 133 133, Centrale téléphonique des médecins de garde)	
<b>Etablissements médico-sociaux</b> L'Oasis, Moudon ☎ 021 905 97 97 La Châtelaine, Moudon ☎ 021 905 25 85	
<b>Centre de consultations spécialisé</b> ☎ 021 905 33 33	
<b>Médecin de garde</b> ☎ 0848 133 133 <b>CMS</b> ☎ 021 905 95 95	
<b>Mamans de jour AMF</b> (acc. en milieu familial) ☎ 021 557 30 65	
<b>Samaritains</b> <a href="http://www.samaritains.com">www.samaritains.com</a> Olivier Tribolet ☎ 079 447 41 45 Cours sauveteur ☎ 0848 848 046	
<b>Médecins-dentistes SVM-D-SSO</b> <b>Urgences dentaires</b> ☎ 0848 133 133	
<b>Pomme-Cannelle</b> Nursery-Garderie ☎ 021 905 33 74	
<b>Bibliothèque</b> ☎ 021 905 45 82 Horaire sections jeunesse et adultes: ma. de 16h30 à 18h30 - me. de 14h à 15h jeudi de 16h à 18h - vendredi de 9h à 10h	
<b>SOS Alcoolisme</b> ☎ 0848 805 005 <b>Fondation L'Epi, 1533 Ménières</b> Institution pour pers. en difficulté avec l'alcool <a href="http://www.lepi.ch">www.lepi.ch</a> ☎ 026 668 24 02	
<b>ASLOCA Broye</b> ☎ 021 906 60 45	
<b>Epicerie du Cœur, Moudon</b> Rue du Poyet 5 ☎ 078 824 47 27 CCP 60-199549-1 jeudi 18h-20h	
<b>Pro Infirmis Vaud</b> ☎ 024 425 10 58	
<b>Pro Senectute</b> ☎ 079 486 76 36	
<b>Arcades</b> ☎ 026 477 60 60	
<b>Aide aux enfants et aux jeunes</b> permanence 24h/24 ☎ 147	
<b>Asthme et Allergie</b> Entraide ☎ 021 905 64 43	
<b>Groupe Suisses-Etrangers de Moudon et région</b> <a href="http://www.suetmo.ch">www.suetmo.ch</a> ☎ 079 281 54 34	
<b>Ludothèque Domino</b> Av. de Lucens 1 Lundi 16h à 17h Fermé pendant les Mercredi 10h à 11h vacances scolaires Jeudi 16h à 17h Renseign. <a href="mailto:ludomoudon@gmail.com">ludomoudon@gmail.com</a>	
<b>Français en Jeux, Moudon &amp; région</b> Mauborget 6 <a href="mailto:moudon@francaisenjeu.ch">moudon@francaisenjeu.ch</a> lundis 16h30-18h30 ou rdv ☎ 021 905 44 64	
<b>Parlons Français Moudon</b> Poyet 3 <a href="mailto:pfmoudon@gmail.com">pfmoudon@gmail.com</a> (1 <sup>er</sup> étage) perm. lundis 18-19h ou rdv 079 560 19 26	
<b>SeMo Broye</b> ☎ 026 477 60 70	
<b>AVIVO Broye</b> ☎ 021 905 44 07	
<b>Musée du Vieux-Moudon (Rochefort)</b> Rue du Château 50 <b>Ouverture le samedi 1<sup>er</sup> avril</b> Ouverture me, sa et di de 14h à 18h En dehors des heures, sur rendez-vous (pour groupes) ☎ 021 905 27 05	
<b>Musée Eugène-Burnand</b> Rue du Château Fermeture hivernale Visite éventuelle pour groupes sur demande ☎ 021 905 88 66	
<b>Paroisse réformée Moudon-Syens</b> Di 2.4 à 10h30 Culte à Hermenches	
<b>Paroisse protestante Curtilles-Lucens</b> Di 2.4 à 9h30 Culte à Lucens, suivi de l'assemblée paroissiale	
<b>Paroisse du Jorat</b> Di 2.4 à 10h Culte à Mézières	
<b>Paroisse du Plateau du Jorat</b> Di 2.4 à 10h Culte à Chapelle	
<b>Paroisse catholique Moudon-Lucens</b> Sa 1.4 à 18h Messe à Lucens	
<b>Paroisse de langue allemande</b> Di 2.4 à 20h Kirche Mézières	
<b>Eglise Evangélique de Moudon</b> Di 2.4 à 10h Culte (Prévile 2) <a href="http://www.eemoudon.ch">www.eemoudon.ch</a>	
<b>Eglise Evangélique Missionnaire</b> Di 2.4 Culte à Lucens (voir <a href="http://eemlucens.ch">eemlucens.ch</a> ) (Av. Louis-Edouard-Junod 6)	
<b>Armée du Salut</b> Di 2.4 à 9h45 Culte en commun à Payerne (transp. organisé, départ Moudon à 9h10)	